

# Compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

**Présents** : Alexandre Arnd, Gilles Breil, Julie Courthieu, Monique Dupré-Godfrey, Jérémy Loze, Aurélie Mascarenc, Guy Mercadié, Céline Pol, Joël Rozencwajg, Monique Sengès

**Excusée** : Nadine Barrau-Gomez a donné procuration à Monique Dupré-Godfrey

**Secrétariat** : Joël Rozencwajg

**Lieu** : école, en raison de la distanciation à respecter (ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, qui permet d'adapter les règles de fonctionnement des conseils municipaux pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, en vigueur jusqu'au 10 juillet 2020) .

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monique Dupré-Godfrey, Maire, à 17h00

## 1 – Approbation du dernier compte-rendu

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

**Vote pour à l'unanimité**

## 2 – Subventions 2020 accordées aux associations et coopérative scolaire

Nom de l'association	Montant proposé au conseil municipal
APEV (association des parents d'élèves)	150€
Coopérative scolaire de Lissac	200€
APCBA (association des chasseurs)	50€
Comité des Fêtes	2750€
La Boite à Artistes	150€
FUH	259€
FNACA	50€
TOTAL	€

**Vote pour à l'unanimité**

### 3 – Affectation du résultat 2019

Rappel du résultat de l'exercice 2019 (compte administratif et compte de gestion votés le 9 mars 2020) =

+ 25 235€ (clôture 2019 + cumul résultats exercices précédents).

Il est proposé d'affecter le montant de 6400€ de ce résultat à la section d'investissement.

#### Vote pour à l'unanimité

### 4 – Vote du Budget Primitif 2020

Diffusion d'un document Powerpoint permettant d'expliquer aux nouveaux élus ce qu'est un budget primitif, les grands principes budgétaires, les différentes lignes figurant dans les deux sections composant le budget de la commune, fonctionnement et investissement.

De même, ce document retrace l'évolution des dépenses dans les grandes lignes depuis 2014.

#### Proposition budgétaire 2020 :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES		
CHARGES A CARACTERE GENERAL	51 023,09 €	22%	EXCEDENT	31 895,44 €	14%
CHARGES DE PERSONNEL	78 300,00 €	34%	REMBOURSEMENT PERSONNEL	35 000,00 €	15%
DIVERSES CHARGES FINANCIERES (dont 14 894€ amortissement traverse)	22 945,00 €	10%	IMPOTS	93 997,00 €	41%
AUTRES CHARGES COURANTES (dont 46 500€ pour le SIVE)	72 710,00 €	31%	DOTATIONS ETAT	66 263,74 €	29%
CHARGES FINANCIERES	6 078,09 €	3%	LOYERS, LOCATIONS	3 900,00 €	2%
<b>TOTAL</b>	<b>231 056,18 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>231 056,18 €</b>	<b>100%</b>

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES		
DEFICIT ANTERIEUR	13 060,44 €	41%	OPERATIONS D'ORDRE	14 894,00 €	47%
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	9 092,15 €	29%	EXCEDENT FONCTIONNEMENT	DE 6 400,00 €	20%
TRAVAUX + ACQUISITIONS DIVERSES	9 400,00 €	30%	FCTVA	2 000,00 €	6%
			SUBVENTIONS	7 258,59 €	23%
			EMPRUNT	1 000,00 €	3%
<b>TOTAL</b>	<b>31 552,59 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 552,59 €</b>	<b>100%</b>

**10 votes pour, 1 NPPV (ne prend pas part au vote)**

**Projets d'investissements 2020 :**

Le parc informatique de la Mairie

L'appel à projets ENIR3 = parc informatique de l'école, numérisation

L'abribus / Le bois pour les poteaux de l'école

**5 – Désignation d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants aux élections sénatoriales**

Les élections sénatoriales auront lieu le 25 septembre 2020. L'Etat a fixé la date de la désignation des délégués au 10 juillet.

Secrétaire : Madame Monique Sengès

Assesseurs : Monsieur Alexandre Arnd et Madame Julie Courthieu

Madame Monique Dupré-Godfrey est seule candidate au titre de déléguée titulaire. 11 exprimés, 0 blancs ou nuls.

Monsieur Gilles Breil est seul candidat au titre de premier suppléant. 11 exprimés, 0 blancs ou nuls.

Madame Aurélie Mascarenc est seule candidate au titre de deuxième suppléante. 11 exprimés, 0 blancs ou nuls.

Monsieur Joël Rozencwajg est seul candidat au titre de troisième suppléant. 11 exprimés, 0 blancs ou nuls.

**6 – Projet renouvellement parc informatique école / mairie : demande de subvention au FRI**

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de finaliser les demandes de financement concernant le projet de renouvellement informatique de l'école et de la mairie, en sollicitation le Fonds Régional d'Intervention (FRI) de la Région Occitanie.

Le plan de financement se présente ainsi :

Dépenses	Cout HT	tva	Cout TTC	Recettes	%	Montant
12 PC portables - école	1 800,00 €	300,00 €	1 800,00 €	FDAL	16%	895,00 €
2 Tablettes - école	400,00 €	80,00 €	480,00 €	ETAT (Education Nationale - matériel école uniquement)	38%	2 161,61 €
Google Chromecast - école	35,00 €	7,00 €	42,00 €	FRI	26%	1 472,00 €
Visualiseur flexible - école	78,00 €	15,60 €	93,60 €	AUTOFINANCEMENT		1 911,43 €
PC Portable ASUS enseignante - école	430,00 €	86,00 €	516,00 €			
Tableau blanc	209,00 €	43,44 €	252,44 €			
Vidéoprojecteur plafonnier et support	666,67 €	133,33 €	800,00 €			
ENT			50,00 €			
Caisson rangement sécurisé des PC portables	250,00 €	50,00 €	300,00 €			
Intervention logistique - électricien etc	454,55 €	45,45 €	500,00 €			
Sous total école	4 323,22 €	760,82 €	4 834,04 €			
Disque SSD portable mairie	40,00 €	8,00 €	48,00 €			
Ecran AOC -VGA mairie	90,00 €	18,00 €	108,00 €			
Routeur wifi mairie	30,00 €	6,00 €	36,00 €			
PC fixe Mairie disque dur et logiciels	378,33 €	75,67 €	454,00 €			
Equipement Berger Levrault - Mairie	800,00 €	160,00 €	960,00 €			
Sous total mairie	1 338,33 €	267,67 €	1 606,00 €			
<b>TOTAL Général</b>	<b>5 661,55 €</b>	<b>1 028,49 €</b>	<b>6 440,04 €</b>			<b>6 440,04 €</b>

## **7 – Projets pour l'été/l'automne**

**Abribus** dans le courant de l'été si possible (Jérémy Loze avec Gilles Breil et Guy Mercadié)

**Projet ralentisseur à la Condamine** : madame le Maire souhaite que ce projet soit mis en route dès l'automne, avec sollicitation auprès des personnes idoines (M. Sicre du Département notamment), et une rencontre organisée avec les habitants de ce secteur, afin de répondre au mieux à leurs interrogations. Madame le Maire souhaite un dispositif contraignant : ralentisseur, chicane ou autre. Ce projet devra ensuite être chiffré, afin d'être inscrit au BP 2021 et finalisé dans le courant de l'année, si possible au premier semestre. Il conviendra en parallèle de relancer ERDF pour le ralentisseur promis depuis 2015...

## **8 – Point communication - Questions diverses**

**Point communication** : présentation du guide aux nouveaux habitants par Joël Rozencwajg .

Ce guide sera finalisé sous peu, et distribué à tous. L'accent est mis sur les obligations de chacun : nuisances sonores, tri des déchets à respecter, rappel de l'existence d'une déchèterie gratuite, etc. Ce guide devra également rappeler les obligations faites aux riverains du ruisseau pour la partie les concernant.

### **Questions et points divers :**

#### **La commune a-t-elle comme projet de créer un columbarium ?**

Réponse de madame le Maire : ce projet est toujours d'actualité. Il pourrait être étudié courant 2021. Prévoir de le lister au sein de la commission travaux.

**Déchets sauvages : un nouveau dépôt à été constaté par messieurs Breil et Mercadié.** M. Breil a déposé une nouvelle main courante à la gendarmerie. Ces dépôts se situent au Parouly, en partie sur la voie communale. Un camion vert a été aperçu par des témoins, sortant de cette voie. Cette information a été donnée aux gendarmes.

**Ecole, changement de classe** : madame le Maire remercie les élus présents le matin même lors de la réunion concernant le projet d'interversion de salle classe/garderie. Etaient présents autour de madame le Maire : Gilles Breil, Guy Mercadié, Jérémy Loze, Céline Pol, Monique Sengès, les agents Flore Gémignani et Céline Bayourthe, les enseignantes Alexandra Naudin (directrice de l'école) et Ophélie S., complément de madame Naudin. Réunion très constructive, avec un échéancier de modifications à la marge pour la rentrée. Messieurs Breil, Mercadié et Loze se sont proposés pour se charger du volet logistique.

**La séance est levée à 19h30**